

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2008

**Présents** : M. LASSUS – Mme ROUSSAT – M. COLLANGE – Mme GUYOUX  
M. LE BRAS – Mme BELLARBRE – M. LOCTOR – Mmes BOURGEOIS  
JAILLOT – M. PLANTARD – Mme GONDET – M. CHOPIN –  
Mme ORPHELIN – M. BEAUNEE – Melle GAUTHIER – M. CHEMANI –  
Mmes MENAND – LACOUR – M. MONNETTE – Mme PARIZOT –  
M. BEUVELET – Mme ABCHICHE – M. GRISARD – Mme DAUTELOUP –  
M. NOLIN – Mme HALADYN – M. DUSSER.

**Excusés** : M. LAHAIX Gilles qui a donné procuration à M. LASSUS Alain,  
M. BENOIST Laurent qui a donné procuration à M. BEUVELET Patrice.

## SOMMAIRE

- 1 - Installation du Conseil Municipal
- 2 - Election du Maire
- 3 - Détermination du nombre d'adjoints
- 4 - Election des adjoints

### **Rapport n°1 - Installation du Conseil Municipal**

Monsieur VALLET déclare la séance ouverte et rappelle les résultats du scrutin du 9 Mars 2008.

<b>Nombre d'électeurs inscrits</b>	<b>:</b>	<b>4 225</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>:</b>	<b>2 405</b>
<b>Nuls</b>	<b>:</b>	<b>837</b>
<b>Exprimés</b>	<b>:</b>	<b>1 568</b>

**Majorité absolue : 785**

**Nombre de voix obtenues par la liste de candidats :**

Aimer Decize : 1568 voix 29 sièges

En conséquence, il déclare installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

Monsieur LASSUS Alain  
 Madame ROUSSAT Nicole  
 Monsieur COLLANGE Philippe  
 Madame GUYOUX Nicole  
 Monsieur LE BRAS Jean-Noël  
 Madame BELLARBRE Muriel  
 Monsieur LOCTOR Roger  
 Madame BOURGEOIS Lydie  
 Monsieur LAHAIX Gilles  
 Madame JAILLOT Annick  
 Monsieur PLANTARD Jean-Pierre  
 Madame GONDET Chantal  
 Monsieur CHOPIN Bernard  
 Madame ORPHELIN Bernadette  
 Monsieur DUSSER Yves

Monsieur BEAUNEE Michel  
 Mademoiselle GAUTHIER Céline  
 Monsieur CHEMANI Hacène  
 Madame MENAND Monique  
 Monsieur BENOIST Laurent  
 Madame LACOUR Mireille  
 Monsieur MONNETTE Jean-Marie  
 Madame PARIZOT Florence  
 Monsieur BEUVELET Patrice  
 Madame ABCHICHE Madeleine  
 Monsieur GRISARD Lionel  
 Madame DAUTELOUP Sophie  
 Monsieur NOLIN Pierre  
 Madame HALADYN Chantal

**Rapport n°2 - Election du Maire**

Le Conseil choisit pour Secrétaire, Mademoiselle GAUTHIER Céline et Madame DAUTELOUP Sophie, doyenne d'âge, pour présider cette élection.

Madame DAUTELOUP expose que :

L'élection du Maire est réglementée par les articles L 2122.4 à L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle en précise les principales dispositions :

- Le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.



Il fait part que sont candidats :

Monsieur Philippe COLLANGE  
Monsieur Jean-Noël LE BRAS  
Monsieur Roger LOCTOR  
Madame Nicole GUYOUX  
Monsieur Jean-Pierre PLANTARD  
Madame Nicole ROUSSAT  
Madame Annick JAILLOT  
Madame Muriel BELLARBRE

Les résultats du vote sont les suivants.

Votants : 28

Nuls : 7

Exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Suffrages obtenus : 21

La liste proposée, ayant obtenu la majorité absolue, est élue.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 10 H 30.